

Procès verbal de la réunion Conseil Municipal du 18 décembre 2020

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, Mme Virginie LEGRAND-LEMARINEL, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, M. Samuel ESNAULT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Approbation du procès verbal du CM du 16 octobre 2020

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Recensement 2021

Compte tenu de la situation sanitaire, le recensement de la population de Saint-Germain d'Elle prévu en janvier 2021 est suspendu et reporté à janvier 2022. Tout ce qui a été entrepris administrativement au niveau de la mairie est conservé et servira lors du recensement en 2022.

Référent forêt-bois

La Région Normandie a chargé l'Union Régionale de Collectivités Forestière de Normandie (URCOFOR) de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité. Ce référent sera l'interlocuteur de la commune auprès de l'URCOFOR et sera destinataire d'informations régulières et de conseils sur les sujets relatifs à la forêt.

En l'absence de candidat, Guy BERTHOLON se propose comme référent.

La proposition est adoptée. Les adresses courriels de Guy BERTHOLON et de la mairie seront communiquées à URCOFOR.

Assurance élus

Suite à la proposition d'un contrat d'assurance pour les élus garantissant les risques suivants : responsabilité personnelle, protection juridique, accidents corporels, interruption de l'activité professionnelle, reconstitution d'image et prestations d'assistance, les membres du conseil municipal, hormis le maire et les adjoints n'ont pas souhaité souscrire à ce contrat.

Le maire et les adjoints feront la demande de souscription à titre personnel.

Point travaux

Situation	Descriptif	
Parking mairie	Pose de conduites d'assainissement pour 2 logements et de conduites d'eaux pluviales pour 2 logements, la salle des fêtes et la mairie	Début janvier 2020
Eglise	Remise en état plafond et plancher au niveau de la tribune	En attente
Eglise	Gouttière et étanchéité au niveau du clocher	Fait
Salle des fêtes	Grilles plancher	En attente

Chemin du Perron	Panneau "Voie sans issue" Panneau de type C "indication" taille petite classe 1 + fixations	Acheté, à poser
Chemin de La Bigne	Panneau "Voie sans issue" Panneau de type C "indication" taille petite classe 1 + fixations	Acheté, à poser
Chemin Les Toquets	Pose buse	Début janvier 20201
Bourg	Décorations de Noël	Posées
Bourg	Plantation arbustes	Fait

Réunions commissions à prévoir

- Travaux

Le mardi 12 janvier 2021 à 16h00

- Voirie

Le lundi 15 février 2021 à 15h00

- Bourg - cimetière

Le mardi 02 février 2021 à 16 h00

- Incendie

Le jeudi 14 février 2021 à 17h00

Distribution colis

Les colis pour les anciens de la commune, commandés chez Label'Cave, ont été réceptionnés. Des voix s'élèvent sur le fait qu'il n'y a pas eu d'information concernant cette achat et que tout ce qui concernait les anciens avait été annulé pour 2020.

Le repas annuel des anciens a bien été annulé, mais étant prévu au budget, les colis ont été achetés. Il y a eu un manque d'information et de concertation quand au choix du contenu du colis.

Les colis sont répartis entre les volontaires pour la distribution qui devra commencer à partir du 19 décembre.

Informations - Questions diverses

- Démontage décors Noël

Le 16 janvier 2021 à 10h00

- IPE

Le directeur de la Sté IPE (Initiatives Pour l'Emploi) a été reçu le 15 décembre afin d'étudier la possibilité d'utiliser leur services pour des travaux d'entretien des espaces verts, de nettoyage, de peinture. Le personnel serait mis à disposition de la commune, charge à elle de fournir le matériel et les produits. Il n'y a pas d'embauche par la commune. L'employé est à la charge d'IPE. La commune paye une prestation mensuelle avec décompte des heures. Il n'y a pas d'interruption en cas d'arrêt maladie.

Il y a le problème de l'encadrement de la personne qui doit être assuré par un membre du conseil municipal.

Une proposition sera faite par IPE sur la base d'une personne une journée par semaine

- Entretien des espaces verts de la commune

L'entreprise ID Paysages de Cerisy-la-Forêt a été contactée pour étudier la possibilité de faire l'entretien des espaces verts et du cimetière de la commune.